sortir timidement de la foule et s'arrêter à la barre des témoins, escortées par un factionnaire.

« Le colonel leur sourit et leur dit :

« — Nous avons à causer avec votre papa, mes enfants. Vous allez l'attendre dans une pièce voisine de celle-ci. Mais avant, vous seriez bien contentes de l'embrasser, n'est-ce pas ?

« L'aînée répondit :

« — Oui, monsieur.

« — Eh bien, embrassez-le.

« Une émotion violente s'emparait du public qui emplissait la salle, et une sympathie allait de ce père qui pleurait sous la caresse de ses fillettes au président, assez humain pour permettre cet épanchement familial, peu en usage avec le cérémonial ordinaire de la justice.

« Lorsque les pauvrettes eurent enlacé leur père, le colonel reprit :

« — Maintenant, comme je vous l'ai dit, pendant que votre papa et moi nous allons causer, vous allez vous retirer dans une pièce voisine de celle-ci. Gardes, conduisez ces enfants dans la chambre des témoins et ne les quittez pas.

« Ce que fut ce procès, on peut le penser. Le prévenu était accusé de simples délits de presse, mais risquait, cependant, la déportation. Le colonel D...

dirigea l'interrogatoire de telle façon qu'on crut à l'acquittement. Une condamnation à un mois de prison fut, pourtant, prononcée.

« L'auditoire était attentif, anxieux.

« Lorsque le président eut fait connaître le jugement du Conseil au malheureux père, il parut réfléchir, puis, de nouveau, reprit ses questions :

« — Tout cela est très bien ; mais vos enfants, que vont-elles devenir tandis que vous serez en prison ?

« — Je l'ignore, mon colonel.

« — Comment, vous l'ignorez ?

« — Oui. N'ayant ni parents ni amis, je ne sais à qui confier mes enfants.

« Le colonel D... laissa bruyamment tomber son poing sur la table.

« — Ça ne peut pas se passer comme ça ! s'écria-t-il. Ces enfants ne peuvent être à la rue.

« — Elles y seront, pourtant, mon colonel.

« Le colonel se tourna vers les gardes.

« — Ramenez-moi les enfants, grogna-t-il.

« Puis, quand les fillettes furent derechef devant lui :

« — Mes mignonnes, dit-il, votre papa va faire un petit voyage. Il sera absent durant un mois. Mais, en l'attendant, il faut que vous sachiez où trouver

l'hospitalité. Voyons, il paraît que vous ne connaissez personne. Eh bien, moi, est-ce que je vous fais peur ? Voulez-vous venir avec moi ?

« Ce fut l'aînée qui répondit encore :

« — Oui, monsieur.

« — C'est dit, alors. Embrassez encore votre papa et allons-nous-en. Messieurs, l'audience est levée.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que les larmes furent nombreuses, ce jour-là, au 3e Conseil de guerre, et que le colonel D..., dont la rude moustache était humide, fut félicité.

« Il mit les deux fillettes au couvent. Et c'est une consolation de penser que, si elles sont devenues d'honnêtes femmes, elles le doivent, filles de vaincu, à un vieux grognard victorieux dont le militarisme, alors peu transigeant, n'avait point desséché le cœur.

« Il m'est doux, certes, de m'attarder dans ces quelques souvenirs d'héroïsme, de suprême bonté, d'oublier en eux la lutte affreuse, la victoire implacable, les châtiments immérités.

« Il me faut, cependant, songer que, si l'attendrissement a pu atténuer, en certaines âmes, le désir de la vengeance, cette vengeance s'est faite large, immensément triste et a passé, dans les rangs des vaincus, comme la faux au travers d'un champ de blé.

« Je ne voudrais pas qu'on se méprît sur le sens de ces lignes. Ce n'est point une œuvre de passion que je jette dans l'apaisement heureux et probable du temps. C'est un document historique que je livre aux observateurs de notre modernité, aux hommes qui, plus tard, glaneront dans les bibliothèques des notes intéressantes et vraies, pour l'édification du monument philosophique et littéraire qui fixera la physionomie de ce siècle. Puissent ces hommes, ces écrivains, juger notre époque avec plus d'impartialité que nous ne lui en accordons nous-mêmes, en dépit des efforts constants qui nous guident. Puissent ces hommes, ces écrivains, consacrer un hommage à ceux qui, blessés dans leur intime pensée, outragés dans leur conscience, ont pu maudire et ont été généreux, à ceux qui, ayant souffert, ayant versé du sang pour leur cause, ont pu haïr et ont laissé tomber, de leurs mains grandes ouvertes, ces deux choses sublimes, ces deux morceaux d'étoile, ces deux lumières descendues, un soir, des hauteurs du Golgotha, enveloppantes et jamais éteintes : le pardon, la bonté. »

L'Assemblée Nationale siégeait, à Versailles, dans la salle de théâtre du Palais.

Après la Commune, remis de la chaude alerte

qu'ils avaient eue, ses membres se comptèrent, s'observèrent et les diverses opinions qui les divisaient, se développèrent librement.

Je n'entreprendrai pas la tâche aride de noter les manifestations de ces opinions. Deux grands partis se trouvèrent, à cette époque, en présence, et se livrèrent bataille — le parti royaliste et le parti républicain. — Mais rien, dans l'apparente évolution de leurs destinées, ne retient la curiosité.

Il est plus intéressant de rappeler les trois intrigues principales qui furent ourdies, dans les couloirs de l'Assemblée, et qui furent les causes de son immense impopularité.

Ces trois intrigues concernent la restauration du comte de Chambord ; la réconciliation des princes d'Orléans et de leur royal cousin ; la fusion du parti légitimiste et du parti impérialiste réédifié sur la seule personnalité du fils de Napoléon III.

Dans mon livre « l'*Impératrice Eugénie*, » j'ai raconté le complot organisé immédiatement après la guerre, en vue de rendre possible un retour de l'Empire, et j'ai fait connaître les causes qui amenèrent l'avortement de cette combinaison politique. Je ne reviendrai pas sur ce fait qui a, d'ailleurs, une certaine corrélation avec le projet de fusion légitimiste et impérialiste, et je me bornerai à

mentionner brièvement les petites comédies qui se jouèrent, parfois très secrètement, autour de M. Thiers un peu trop confiant dans la durée de ses fonctions, un peu trop pris par la joie que le titre de Président de la République, obtenu de l'Assemblée, le 31 août 1871, lui communiquait.

Dès 1872, c'est-à-dire à peine une année après la conclusion de la paix, le parti royaliste s'agita dans l'Assemblée Nationale ainsi que dans le pays, avec l'espérance de placer M. le comte de Chambord sur le trône laissé vacant par Napoléon III.

On connaît, sinon dans ses détails, du moins dans son expression politique, l'histoire de cette restauration monarchique, et l'on sait que ce fut la question — la fameuse question du drapeau blanc ou tricolore — qui fit échouer les projets des conspirateurs.

Toute une fraction du parti royaliste, et avec elle, M. le comte de Chambord, tenait, en effet, pour le rétablissement du drapeau blanc comme emblème national. A cette fraction, des hommes plus libéraux et plus conscients des idées modernes, quoique amis du pouvoir royal, opposaient purement et simplement le drapeau tricolore et refusaient de se compromettre avec ceux qui le voulaient reléguer en quelque garde-meuble ou dans l'oubli de quelque musée.

De cette divergence de vues, entre les diverses personnalités du parti royaliste, résulta une scission qui provoqua l'avortement de la restauration monarchique désirée, rien n'est moins douteux, mais ce malentendu ne fut pas seul cause de la dislocation des partis réactionnaires, de la déroute des Chevau-légers, ainsi qu'on nommait alors les fervents du comte de Chambord.

L'exilé de Frohsdorff qui n'avait qu'une très faible envie de régner sur un peuple qu'il ne connaissait pas et dont il était absolument ignoré, n'éprouva qu'un chagrin de convention, qu'une peine simulée, lorsqu'il lui fut démontré que la question du drapeau qu'il avait lui-même et à dessein, semble-t-il, soulevée, se dressait comme un obstacle décisif entre lui et le pays.

M. le comte de Chambord n'avait cédé qu'à regret aux prières de ceux qui avaient imaginé de le faire roi de France et il se sentit délivré d'une obsession, d'une charge, quand il apprit que son impopularité ne lui permettrait jamais de se présenter devant le peuple, comme le maître de ses destinées.

Il avait témoigné de la bonne volonté, cependant, à ses fidèles. Il avait quitté Frohsdorff secrètement et il s'était rendu à Versailles, où il demeura durant

quelque temps, caché, dans l'attente d'une solution qui enchaînât sa vie ou qui le fît libre.

Pendant son séjour en cette ville, une délégation des Chevau-légers avait été trouver M. le maréchal de Mac-Mahon et, l'ayant mis au courant du complot ainsi que de la présence du prince à Versailles, lui avait demandé s'il consentirait à soutenir, de son autorité morale, de son sabre, au besoin, la proclamation solennelle du rétablissement de la Monarchie.

M. le maréchal de Mac-Mahon s'était aussitôt montré hostile à cette intrigue ; il avait déclaré qu'il ne prêterait jamais la main à un coup de force ou à une entreprise politique qui n'aurait pas l'assentiment des citoyens, et il n'avait point dissimulé l'ennui que lui causait la présence du comte de Chambord en France, indiquant qu'il ne la révélerait pas puisqu'on s'était adressé confidentiellement à lui, mais qu'on agirait sagement en priant le prince de s'éloigner.

Les délégués royalistes, déçus, se retirèrent en maudissant l'attitude du Maréchal, mais sans renoncer encore à leurs projets.

Mme de Mac-Mahon était très connue pour ses sentiments royalistes. Ils l'entourèrent de séductions, ils tentèrent de se l'attacher et d'arriver par elle,

par l'influence qu'elle avait sur son mari, influence qui n'était point un mystère, à une rétractation du vieux soldat.

Ce fut alors, même, qu'on inventa, pour obtenir les sympathies réfractaires du Maréchal, cette combinaison qui mettait une attente habile dans l'application du régime monarchique : on fit dire à M. de Mac-Mahon que s'il promettait, sinon son concours, du moins sa neutralité, aux desseins des royalistes, on ajournerait l'avènement de M. le comte de Chambord, en qualité de roi de France, et l'on se contenterait de nommer M. le duc d'Aumale, très en faveur, en ce temps, dans les cercles politiques et dans l'esprit bourgeois, lieutenant-général du royaume.

Mais cet essai de conciliation n'eut pas de succès et les Chevau-légers, à la grande satisfaction des royalistes libéraux ainsi qu'à la joie des républicains qui avaient redouté, un moment, le triomphe de la réaction, durent abandonner leur intrigue.

M. le comte de Chambord rentra à Frohsdorff, emportant dans sa malle le cadavre mort-né de sa ridicule royauté.

Pendant le séjour qu'il fit à Versailles, il fut le héros d'une cérémonie burlesque dont on n'a jamais parlé.

Cette cérémonie eut lieu dans l'un des vieux hôtels du quartier Saint-Louis — ce faubourg noble de Versailles qui semble, plus que le faubourg Saint-Germain de Paris, agoniser d'ennui, de préjugés et de sénilité.

Les Chevau-légers de l'Assemblée ayant convoqué, un beau soir, le ban et l'arrière-ban des partisans de la Monarchie traditionnelle, on fit asseoir M. le comte de Chambord sur une sorte de trône et là, couvert des oripeaux royaux que, sur les prières de sa femme, il revêtait quelquefois à Frohsdorff, il reçut ses fidèles.

Ce fut comme une restauration en chambre, à l'usage des gens du monde, de la Monarchie, ce fut comme un pieux baise-main, qui mit, dans les vieux cœurs des amateurs de ce genre de spectacle, un petit émoi, qui mit, pour une minute, dans leurs membres et dans leurs âmes ankylosés, la fièvre d'une renaissante jeunesse, d'une aimable réalité.

Des femmes, des hommes se prosternèrent, firent la révérence, tournèrent sur leurs talons, devant le prince, et ce fut ainsi qu'en temps de république, ces femmes, ces hommes allèrent à la Cour, et ce fut ainsi que M. le comte de Chambord fut roi.

En retournant en son exil, le prince qui avait

quelque esprit, dut bien sourire de cette « amusette. »

Les vieillards sont obstinés, souvent, dans leurs désirs, dans leurs espoirs; ils sentent, ils savent que le temps leur fera défaut pour en voir la réalisation. Les partis politiques moribonds sont ainsi. C'est pourquoi la cause de la Monarchie traditionnelle étant perdue, les royalistes intransigeants et les royalistes libéraux se rapprochèrent, se consultèrent, et devant la fuite du roi légitime, inventèrent ce que l'on nomma le rétamage de la royauté.

M. le comte de Chambord étant écarté du trône, on imagina de lui donner comme successeur, comme héritier naturel — de son vivant même — M. le comte de Paris, et de cette nouvelle combinaison, naquit une seconde intrigue qui prit le nom de « fusion légitimiste-orléaniste. »

La plupart des princes d'Orléans qui siégeaient à l'Assemblée Nationale, affectèrent de ne point trop se mêler à ce complot. M. le duc d'Aumale parut s'en désintéresser complètement et MM. le duc de Nemours et le prince de Joinville n'en parlèrent pas.

Quant à M. le comte de Paris qui était le principal intéressé, n'ayant aucune initiative personnelle, n'ayant que la douceur égoïste des rois fainéants, ses lointains ancêtres, il se laissa sermonner, il se

laissa persuader que M. le comte de Chambord, son auguste cousin, était dans l'attente de sa venue et il s'en alla à Frohsdorff porter son hommage.

Ce que fut le résultat de cette démarche, d'autres que d'entêtés partisans eussent pu le prévoir. Les deux princes se serrèrent la main, s'embrassèrent même, dit-on; mais M. le comte de Chambord ne mit point, dans la poche de son cousin, l'acte d'abdication que l'on avait souhaité, et M. le comte de Paris s'en revint — Gros-Jean — pour me servir d'une expression populaire — comme il était parti.

Les princes d'Orléans qui, au lendemain de la guerre, avaient semblé ne pas trop déplaire au pays, quoique oubliés depuis longtemps, les princes d'Orléans que la conduite de M. le prince de Joinville et celle de M. le duc de Chartres, combattant à l'armée de la Loire, avait fait sympathiques après nos désastres, avaient, à l'heure où s'ébauchaient ces intrigues, perdu toute autorité sur l'esprit public.

Dans une aberration qui ne s'explique pas, ils avaient, en même temps que l'Allemagne imposait la France d'une indemnité de guerre de cinq milliards, réclamé à leurs compatriotes le paiement d'une créance de cinquante millions et l'écho cynique de cette revendication avait été retentissant.

M. Thiers qui les avait craints et qui n'avait

point osé leur interdire le droit de résider en France, M. Thiers, dans une malice profonde, avait favorisé le remboursement de la créance qu'ils présentaient, afin de les rendre, ainsi, soudainement odieux, et ce qu'avait prévu l'habile vieillard avait eu lieu : les princes d'Orléans vidant, à l'égal des Allemands, nos caisses nationales, étaient apparus aux yeux du peuple comme des spoliateurs, comme des ennemis.

La fusion légitimiste-orléaniste, édifiée sur la fantaisie de quelques hommes dépourvus de sens politique, ne pouvait aboutir et, se présentant au pays avec la légende abominable d'un vol, ne pouvait qu'inspirer de la répulsion.

Les royalistes intransigeants n'avaient pas été unanimes, d'ailleurs, dans cet essai de réconciliation entre les branches aînée et cadette de la famille de Bourbon.

Il en était, parmi eux, qui n'oubliaient pas Louis-Philippe et qui ne pardonnaient pas au comte de Paris d'être le petit-fils de l'usurpateur de 1830.

Ceux-là, après l'échec de la restauration monarchique traditionnelle, dans l'horreur que provoquait en eux le seul nom de république, avaient cherché une solution qui les satisfît et, résolument, ils s'étaient tournés vers le Prince Impérial, fils de Napoléon III, alors auprès de son père, en Angleterre.

Le Prince Impérial, connu pour ses sentiments religieux, contentait le vieux parti royaliste, et les représentants les plus autorisés de ce parti consentaient à ne pas se souvenir de l'empereur Napoléon Ier et de l'empereur Napoléon III, si le comte de Chambord approuvait leurs desseins.

Or, l'exilé de Frohsdorff ayant déclaré qu'il n'avait aucune mauvaise humeur contre un Empire chrétien, c'était là plus qu'il n'en fallait pour que les royalistes intransigeants se missent en campagne, afin d'arriver à un rapprochement entre leur prince bien-aimé et l'héritier des Napoléon.

Cette campagne fut, en vérité, très sérieuse, et ceux qui la menèrent ne parlèrent rien moins, pour la rendre efficace, que d'un projet d'adoption du Prince Impérial par le comte de Chambord.

Celui qu'on appelait alors le roi, ne précipitait pas autant les choses. Cependant, comme on lui demandait son avis sur la fusion politique que l'on tentait, sur l'adoption même que l'on paraissait désirer, il répondit, un peu à la façon du Normand, « qu'il ne repoussait pas l'idée de cette fusion, mais qu'il ne l'acceptait pas tout à fait. » Et il avait ajouté « qu'on lui permît de réfléchir, de méditer sur l'avenir que préparait à la France, à l'Europe même, la réalisation d'un si grand projet. »

Cette réalisation ne devait jamais être. En effet, M. le comte de Chambord, ainsi que les chefs de son parti, exigeaient, pour que la fusion légitimiste-impérialiste fût accomplie, que le Prince Impérial régnât en dehors de tout commerce politique avec son père, l'empereur Napoléon III; d'autre part, l'Empereur qui avait alors encore quelque espoir de rentrer en France, ne voulait rien abandonner de son autorité; enfin, M. Rouher, qui était le conseiller de Chislehurst, demandait que le comte de Chambord fît une déclaration publique par laquelle il appellerait à lui le Prince Impérial, et à la suite de laquelle on conviendrait de l'organisation d'une restauration dynastique.

Des tiraillements, des préjugés d'orgueil, des préoccupations d'intérêts, une sorte d'anarchie, en un mot, stérilisaient les efforts de ceux qui s'employaient à une fusion légitimiste-impérialiste, et la mort même de Napoléon III, en supprimant l'un des obstacles qui s'opposaient à la mise en pratique de cette intrigue, ne fit naître aucun élément nouveau susceptible de lui apporter une forme effective.

Irritée par tant d'impuissance à créer quoi que ce fût d'utile ou de raisonnable, énervée, fatiguée par tant d'hésitation, de conceptions vaines, la majorité de l'Assemblée Nationale se décida, enfin, à sortir de

sa longue infécondité et, un peu malgré elle, dans une maussaderie qu'elle n'essaya pas de cacher, ne pouvant refuser plus longtemps de donner, à la France, le gouvernement définitif et indiscutable qu'elle exigeait, voulant aussi justifier le titre d'Assemblée Constituante qu'elle s'était approprié, elle fonda la République.

Elle ne garda, de ses anciennes espérances, que la pensée d'accaparer cette étiquette gouvernementale à son profit; mais elle ne fut pas plus heureuse, dans l'hypothèse de ce désir, que dans la satisfaction de ses stériles compromissions et, après s'être péniblement traînée dans la vanité de débats violents, après s'être amoindrie, après s'être rendue insupportable au pays, elle agonisa, elle disparut sans laisser de regrets dans le peuple, sans laisser de traces de la vie superbe qui était en elle et que, dans un jeu inconscient, dans un égoïsme profond, elle avait anémiée.